

EXPERTS D'ASSURÉS

Classement 2019 des meilleurs experts en France

Dans chaque groupe, les classements des cabinets sont établis par ordre alphabétique

CABINET	ÉQUIPE ANIMÉE PAR...
EXCELLENT	
Cabinet Roux	Stéphane Dosne, Serge Cornut
Cluster Conseils	Norbert Vendôme, Pierre Thomas, Rémi Leporé
Dantard Expertises	Patrice Devimeux
Expertises Galtier	Philippe Bretez
FORTE NOTORIÉTÉ	
Collomé Frères	Stéphane Debeauve
Descharles Expertises	Thierry Descharles
Expert Adjust Conseil	Patrice Grignon
Sophie Vinatier Expertises	Sophie Vinatier
Valorem	Jérôme Bouzat

CLUSTER CONSEILS SE RENFORCE EN RÉGION



Norbert Vendôme

Leader :
Norbert Vendôme
Associés :
Norbert Vendôme, Pierre Thomas, Rémi Leporé
Équipe :
3 associés, 10 collaborateurs (dont 8 à Paris et 2 à Nantes)
Création :
1998

Track record : doté de pôles de compétences spécifiques et d'un réseau d'experts, Cluster Conseils accompagne des entreprises (de la PME aux grands comptes), des banques et des crédits-bailleurs dans des sinistres complexes. L'expertise après sinistre, l'expertise préalable et la valeur vénale sont les piliers de l'activité du cabinet. Foncia, Valeo ou encore le Crédit agricole font partie de ses références.

Différenciation : l'équipe est reconnue pour sa disponibilité, sa réactivité et sa proximité avec ses clients qui peuvent consulter facilement leurs dossiers sur une plateforme en ligne sécurisée. Membre de l'Upemeic (syndicat professionnel), le cabinet œuvre en faveur d'une déontologie rigoureuse du métier. Cluster Conseils se développe également en région en ouvrant un bureau à Nantes pour y développer l'activité « sinistre ».

DANTARD EXPERTISES : UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DE SES CLIENTS



Patrice Devimeux

Leader :
Patrice Devimeux
Équipe :
4 experts,
3 administratifs
Création :
1996

Track record : spécialisé dans l'accompagnement des assurés depuis plus de vingt ans, Dantard Expertises fidélise une clientèle composée d'entreprises, de collectivités, d'associations et de particuliers. Le cabinet intervient aussi bien dans la gestion de sinistres complexes (dommages et pertes d'exploitation) que dans l'évaluation des biens (estimations préalables, valeur vénale et valeur d'usage).

Différenciation : pluridisciplinaire et réactive, l'équipe offre des réponses adaptées aux besoins de ses clients, dans des domaines d'activité variés allant de l'aéronautique à l'industrie et au patrimoine immobilier. Le cabinet à taille humaine a à cœur de faciliter et d'accélérer le règlement de l'indemnité due à son client. Il propose aussi des services en perte financière et en préjudice immatériel même en dehors de l'assurance dommage classique.

SOPHIE VINATIER EXPERTISES : UNE DÉFENSE ENGAGÉE



Sophie Vinatier

Leader :
Sophie Vinatier
Création :
2012

Track record : Sophie Vinatier intervient aux côtés des particuliers et des entreprises lors de sinistres incendie, vol, dégât des eaux ou encore événements climatiques. Expert d'assurés depuis plus de vingt ans, elle procède immédiatement aux relevés des dommages sur les lieux du sinistre puis à l'établissement de leurs réclamations sans attendre de devis. Elle conseille également ses clients dans la réalisation des mesures conservatoires.

Différenciation : membre fondateur et présidente de l'Union de défense des experts d'assuré (Udea), Sophie Vinatier dispose d'une excellente connaissance du secteur, ce qui lui permet de négocier la meilleure indemnité possible pour les sinistrés. Très proche de ses clients, elle s'investit personnellement dans chacun de ses dossiers et met en place une défense engagée de leurs intérêts.



Norbert Vendôme

Pierre Thomas

Rémi Leporé

Vincent Moreau

Joanna Canivez

POSITIONNEMENT

Créé en 1998, Cluster Conseils est aujourd'hui, présent sur tout le territoire français, accompagne ses clients dans de nombreux pays et est apprécié pour son **indépendance**, sa **disponibilité** et sa **réactivité**. L'organisation dotée de **deux pôles de compétences spécifiques et d'un réseau d'intervenants spécialisés** permet de répondre aux exigences fortes de l'expertise attendue par nos Clients.

Maîtriser les mécanismes juridiques et techniques de l'expertise, anticiper les difficultés et pérenniser l'instruction de nos travaux est la mission de l'expert d'assuré telle que Cluster Conseils la pratique. Outre la technicité nécessaire à la conduite de notre mission, information, conseil et assistance constituent des objectifs à part entière.

Ce professionnalisme nous a permis de développer un partenariat privilégié avec de nombreux courtiers et agents d'assurances ainsi qu'une collaboration régulière avec les risks managers de grands comptes.

Dans le cadre d'UPEMEIC dont notre cabinet est membre fondateur, une charte de déontologie et d'éthique rappelle les valeurs essentielles que nous avons à cœur et que nous défendons. Nous nous attachons à apporter une dimension qualitative aux missions qui nous sont confiées et donnons au rôle de l'expert d'assuré, tant dans le domaine de l'estimation préalable que l'expertise après sinistre, un gage de professionnalisme et de déontologie rigoureux.

ACTIVITÉS

- Expertises après sinistres (bâtiments / matériels / marchandises / pertes d'exploitation)
- Expertises préalables, justes valeurs, inventaires et rapprochements physico comptables
- Valeurs vénales

CONTACT

Norbert Vendôme, Dirigeant : vendome@cluster-conseils.fr

Pierre Thomas, Associé : thomas@cluster-conseils.fr

Remi Leporé, Associé : lepore@cluster-conseils.fr

Vincent Moreau, Expert collaborateur : moreau@cluster-conseils.fr

Joanna Canivez, assistante de direction : canivez@cluster-conseils.fr